

POINT DE VUE

À QUOI SERT LE SONDAGE ANNUEL SUR LE RACISME ?

par **Alain Morice**, Centre d'études africaines et Unité de recherches
Migrations et société (Urmis) et **Véronique de Rudder**, Urmis

Accueilli comme l'indispensable indicateur de l'état du racisme en France, le sondage annuel commandé par la CNCDH sur "les attitudes des Français face au racisme" présente des défauts majeurs. On notera d'abord que la mesure d'un phénomène aussi subjectif est improbable. On s'étonnera ensuite qu'il y ait, dans la dernière cuvée, autant de racistes auto-déclarés opposés à l'intolérance et aux discriminations, face à des sondeurs qui, loin de la rigueur scientifique, jonglent avec des catégories fantaisistes. On doutera que ce questionnaire ait pu être soumis à un échantillon vraiment représentatif. On regrettera surtout qu'il entraîne les sondés sur un terrain aussi glissant que celui des "races inférieures", et qu'il ne fasse, au bout du compte, que le jeu de l'extrême-droite.

Depuis dix ans qu'il existe, le sondage annuel sur "les attitudes des Français face au racisme" suscite traditionnellement quelques exégèses dans la presse lors de la publication de ses résultats, mais peu d'interrogations sur la légitimité de son sujet, de ses objectifs et de ses méthodes. Au-delà de la douteuse validité de ses résultats, on tentera ici de mettre en question cette légitimité même et, avec elle, l'opportunité d'un rendez-vous périodique de ce type avec "l'opinion publique".

Les résultats de l'enquête visée ici sont incorporés au rapport que la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), commanditaire dudit sondage, doit rendre chaque 21 mars au Premier ministre⁽¹⁾. Le gouvernement utilise régulièrement ce support pour, à son tour, réagir officiellement sur tel ou tel problème soulevé par la CNCDH ; ou encore, comme

cette année, pour gloser, par la voie de son service d'information (SIG), sur les propres chiffres du sondage, avec des phrases creuses et souvent porteuses de banalisation, telles que celle-ci : "Le racisme est avant tout perçu comme un refus."⁽²⁾

Les commentaires médiatiques du sondage ne sont en général, au mieux et même s'ils expriment des doutes, que de simples paraphrases des résultats chiffrés, y compris lorsqu'ils émanent de politologues. Ils filent droit sur une fiction d'actualité et d'urgence, censée faire événement : du

1)- Loi n° 90-165 du 13 juillet 1990, art. 2. La date retenue est, symboliquement, celle de la Journée internationale contre le racisme, ce qui n'a pas empêché que cette année, sans doute pour des raisons médiatiques, la remise du rapport ait été anticipée de quelques jours – on verra plus loin le sens de cette précision. La tutelle ministérielle sur la CNCDH laisse planer un doute sur l'indépendance réelle de cette commission.

2)- Commission nationale consultative des droits de l'homme, 1999. *La lutte contre le racisme et la xénophobie - Discriminations et droits de l'homme*, La Documentation française, 2000.

point de vue de la montée du racisme, l'année passée fut-elle un bon ou un mauvais cru ? Si ce sondage annuel est qualifié de "baromètre", c'est non seulement pour lui donner le sérieux d'un instrument de mesure lui-même incontestable, mais aussi, avant tout, pour indiquer *la* question jugée pertinente : "Sur le front du racisme, faut-il annoncer une amélioration ou de l'aggravation ?" Le SIG dit regretter ce simplisme ; mais ne découle-t-il pas de la problématique du sondage ? La métaphore météorologique, cependant, n'est pas anodine, qui finit subrepticement par faire percevoir le racisme comme un phénomène fluctuant, imprévisible, auquel on ne peut rien.

Et voici que, sans qu'un tel mouvement d'accordéon soit vraisemblable ni vérifiable, on a conclu en mars 2000, après deux années d'une supposée "décrispation", à une soudaine "progression du racisme et de l'antisémitisme" en 1999³⁾. Et chacun de reprendre ce verdict, entériné par la seule mais puissante magie des pourcentages : désormais, 69 % des Français se considèrent comme ("plutôt", "un peu", "pas très") "racistes", soit 7 % de plus qu'au précédent "baromètre", tandis que ceux qui se considèrent comme "pas racistes du tout" ne sont plus que 29 %, au lieu de 36 % précédemment. Et immédiatement, sur le terrain associatif ou syndical comme au quotidien, on observe l'affolement : que faire face à cette "dérive raciste" ? Mais le plus affolant n'est-il pas que l'esprit critique puisse disparaître aussi aisément – y compris au sein de la CNCDH ?

ANESTHÉSIE INTELLECTUELLE

Si le racisme (ou plutôt la perception qu'on dit en avoir) pouvait se mesurer, l'affaire serait en effet inquiétante, surtout dans une conjoncture où le parti d'extrême droite n'a plus guère les honneurs de l'actualité. Mais comment expliquer, dans ce cas, les progrès réguliers de l'antiracisme – certes minoritaire – que chacun, comme

citoyen, peut observer sur le terrain ? Ou alors, il y aurait eu récemment une véritable polarisation dans notre société : avec plus d'antiracistes mais aussi plus de racistes convaincus, et donc moins d'indécis. Aucune observation qualitative ne justifie cette hypothèse.

Pressentant cette invraisemblance, certains commentaires cèdent à la tentation du renversement. C'est ainsi que Nonna Mayer se livre à un examen et un croisement subtils des réponses à certaines questions du sondage, pour montrer (à juste titre) qu'on a tout mélangé, et les gens et leurs opinions, et pour conclure que finalement les Français sont moins racistes qu'on ne le dit⁴⁾. Mais ce raisonnement (émis par une participante au groupe de travail chargé de la préparation de l'enquête de 1999) cautionne – considérant que les chiffres sont bons tout en mettant en garde quant à l'usage qu'on en fait – plutôt qu'il ne met radicalement en cause ce sondage lui-même et la façon dont il est conçu.

Le thème de la discrimination, devenu assez à la mode, offre également un terrain pour opposer un optimisme de bon aloi aux chiffres pessimistes du cru 1999 (2000 pour le rendu public). Curieusement, nous apprenons qu'il semble plus facile de se dire raciste que favorable aux discriminations. Alors, pourquoi ne pas se réjouir de ce qu'une majorité de personnes interrogées disent trouver "graves" ou "très graves" les actes discriminatoires ? En conclusion d'un article par ailleurs remarquable (cf. *infra*), Anne-Sophie Perriaux estime que, dès lors que les Français s'expriment sur des questions quotidiennes (embauche, accès au logement, entrée dans les boîtes de nuit), les "chiffres sont massifs" : respectivement 81 %, 69 % et 62 % des Français rejettent la discrimination. Il est "formidable", ajoute-t-elle, que le plus

3)- *Le Monde*, 16 mars 2000. *Libération* du même jour titrait : "Poussée raciste chez les Français".

4)- "Racistes, l'absurde arithmétique", *Libération*, 31 mars 2000.

fort pourcentage, celui sur l'emploi, contredise un cheval de bataille de l'extrême droite : adieu la "préférence nationale" et vive les "solidarités"⁽⁵⁾. Là aussi, hélas ! Qui-conque est impliqué ne peut que s'étonner, et les victimes en premier, tant la réalité de la discrimination est omniprésente, entière et sans appel. Qui peut apporter crédit à de tels dénominements ? En tout cas pas les employeurs,

logeurs et gérants de discothèques, qui savent bien s'appuyer sur les desiderata de la majorité pour justifier leurs pratiques discriminatoires. Cet angélisme revient à exonérer le racisme de toute présumption d'opérationnalité. Il ne peut être entendu par les enfants d'immigrés que comme la confirmation du mépris qu'ils endurent, et une injure supplémentaire.

ÉTRANGES CATÉGORIES, ÉTRANGES ÉTRANGERS

Dans l'article cité, Anne-Sophie Perriaux fait une réfutation juste et acérée de l'agencement de "catégories aussi inconvenantes aux yeux de la législation" que "Arabes", "Noirs", "Asiatiques", "Juifs". Citant les fameux animaux de Borges⁽⁶⁾, elle montre que le sondage aligne des dénominations qui sont à la fois hétérogènes entre elles et dépourvues de pertinence scientifique. Elle rappelle aussi que les enfants d'étrangers nés en France sont français. Mais elle s'arrête en chemin : pourquoi se réjouir de ce que 81 % de Français seraient contre la discrimination "d'un étranger" à l'embauche, alors que pour une large majorité, les victimes de cette

*Le sondage aligne
des dénominations
qui sont à la fois
hétérogènes entre elles
et dépourvues
de pertinence scientifique.
La variabilité même
des formulations,
d'une question à l'autre,
suffirait à discréditer
l'enquête.*

discrimination ne sont, précisément, pas des étrangers (pour les discothèques, le sondage n'emploie plus le mot "étranger" mais "jeunes beurs ou noirs"⁽⁷⁾) ; pour la discrimination au logement, il interroge sur le "refus de louer un logement à un étranger non européen") ? L'auteur, sans s'en apercevoir, s'est fait prendre, après l'avoir dénoncée, au piège de la catégorisation pernicieuse. De nos jours, les frontières étant officiellement presque fermées à l'immigration de travail, la discrimination à l'emploi des étrangers n'est plus que résiduelle, ou bien elle s'effectue à l'opposé, par une préférence envers eux pour les emplois précaires ou non déclarés.

Proposons, sur cette base, une critique plus complète du sondage, partant du constat qu'il est tout entier organisé autour d'une confusion entre "étranger" et "d'origine étrangère". La première de ces notions renvoie à une définition juridique (la nationalité) ; la deuxième renvoie inévitablement à un fantasme raciste, selon lequel la généalogie de quelqu'un est la cause pertinente de ses comportements et, pire, des comportements que l'on adopte à son endroit. L'institut appointé par la CNCDH semble ignorer la double imposture qui consiste à confondre les étrangers et leurs enfants d'une part, et à caractériser ces enfants (biolo-

giquement presque fermées à l'immigration de travail, la discrimination à l'emploi des étrangers n'est plus que résiduelle, ou bien elle s'effectue à l'opposé, par une préférence envers eux pour les emplois précaires ou non déclarés.

5)- "Le racisme tel qu'on le compte", *Le Monde*, 28 mars 2000.

6)- "Les animaux se divisent en : a/ appartenant à l'empereur; b/ embaumés [...] i/ qui s'agitent comme des fous.", Jorge Luis Borges, *L'auteur et autres textes*, Gallimard, "L'imaginaire", Paris, 1982.

7)- Dans cet article, tous les termes entre guillemets sont reproduits tels qu'ils figurent dans le questionnaire ou le reste du rapport.

giques) comme leurs enfants (sociaux) d'autre part, et ratifie ainsi le vieux réflexe qui fait qualifier d'étranger tout ce qui paraît étrange, c'est-à-dire souvent illégitime⁸⁾. Cette attitude intellectuelle est grosse d'un risque impardonnable : celui de pousser les victimes de cet amalgame à ressembler progressivement à l'image qu'on se donne d'eux, et qu'on leur impose donc.

Forcément, le sondeur ne cesse de s'emmêler dans ses propres catégories. C'est ainsi, par exemple, qu'il explique que "*plus de six interviewés sur dix déclarent qu'il y a trop de personnes étrangères aujourd'hui en France*", en commentaire d'une question qui portait sur le trop de personnes "*d'origine étrangère*". À partir d'un tel brouillage, au gré d'une logique trop subtile pour qu'on la comprenne en détail, nous avons aussi dans le sondage non seulement les quatre "*groupes*" susmentionnés (Arabes, Noirs, Asiatiques et Juifs), mais aussi les "*Beurs*", "*les jeunes beurs*", les "*d'origine maghrébine*", les "*étrangers non européens*", les "*de couleur*", les "*Antillais*", les "*Tsiganes*", les "*homosexuels*",

et... les "*femmes*", sans oublier ces "*Français de souche*" qui ont fait couler tant d'encre⁹⁾. Il y avait aussi, dans les sondages antérieurs, les "*musulmans*", qui n'apparaissent plus comme tels, sauf sous l'aspect des désordres qu'ils créent (l'intégrisme et le voile, évidemment).

Nous sommes bien ici dans la peur imaginaire de l'étrange et du mal, multidirectionnelle et sans limites, telle que la personnifie la figure ambivalente de l'étranger. La variabilité même des formulations, d'une question à l'autre, suffirait à discréditer l'enquête : à quels obscurs schémas mentaux ressortit la logique des rédacteurs du questionnaire quand ils décident, au gré des questions, de mettre ou non des majuscules (certes, les majuscules ne s'entendent pas, mais leur usage peut influencer sur le ton de l'enquêteur), de remplacer "*Noir*" par "*de couleur*" ou "*Beur*" par "*jeune beur*", etc. (de même, l'ordre dans lequel sont placés les "*groupes*" n'est pas innocent), ou encore de glisser parfois, mais pas toujours, la femme comme témoin statistique – la femme, figure typique du mal dans les religions de notre pays ?

ÉCHANTILLONNAGE ET ENQUÊTEURS : QUI SONDE QUI ?

Surprise révélatrice, dans cette enquête nommée "*les Français face au racisme*", les Dom-Tom n'existent pas : ils sont hors champ, ce qui veut dire que les histoires de racisme interne et de xénophobie outre-mer ne sont pas dignes d'intérêt pour la CNCDH. Dans sa contribution au rapport, SOS Racisme a – entre autres remarques pertinentes – soulevé un autre problème, qui concerne ici la métropole : celui de la couleur de peau des protagonistes. Que signifieraient exactement, posées par un enquêteur

8)- Cf. Danièle Lochak, *Étrangers : de quel droit ?*, Puf, 1985.

9)- Cf. par exemple Hervé Le Bras, *Le démon des origines – Démographie et extrême droite*, éditions de l'Aube, 1998.

(Antillais noir ou métropolitain) à un Antillais, les questions de savoir s’*“il y a trop d’enseignants de couleur”*, s’il est *“grave d’être contre le mariage d’un de ses enfants avec un noir”*, ou encore si, dans la *“situation”* où *“un vendeur de couleur s’adresse à vous dans un magasin”*, le sondé serait *“très gêné”* ?

Au vu d’un questionnaire aussi racisant, on conclut que l’institut de sondage a dû, par nécessité, procéder à une véritable *“épuration ethnique”*, tant des enquêtés que des enquêteurs. Formulé comme il l’est, ce questionnaire est, en toute rigueur technique – et pas seulement scientifique – *“impassable”* auprès d’un échantillon *“représentatif”* de la population française (et non de la France, ce qui n’est pas anodin : les étrangers n’y ont clairement pas le droit à la parole). Les quotas d’enquête annoncent certes, dans cet échantillon dit *“représentatif”*, 22,4 % de personnes interrogées ayant des parents étrangers, mais cela ne suffit pas à lever le soupçon d’une sélection soignée sur critère de faciès (ou autre). L’objection vise bien sûr toutes les catégories stigmatisées : car il faudrait de même que le Juif dise s’il y a *“trop de Juifs”* en France, ou si *“les juifs ont trop de pouvoir en France”* (*sic* : toujours ces majuscules baladeuses), que l’homosexuel dise s’il éprouve de la sympathie ou de l’antipathie pour les homosexuels (notons que la question de la *“sympathie”* n’est pas posée tous les ans). Ce sondage, par construction, c’est ainsi manifestement : *“Les vrais Français s’adressent aux vrais Français”* (*“de souche”* et *“normaux, blancs”*, comme disait l’humoriste).

Il n’est d’ailleurs pas nécessaire d’être stigmatisé pour être mis en marge de cette enquête : il suffit simplement – ce qui est un comble – d’être antiraciste, ou plus exactement non raciste. Pour reprendre les mêmes exemples, les auteurs de ces lignes, qui n’éprouvent aucune espèce de sympathie ni d’antipathie particulière pour les juifs ou les homosexuels ou les Noirs en

tant que *“groupes”*, sont totalement incapables de se laisser enfermer dans une problématique aussi illégitime. Et cela est vrai pour la quasi-totalité du questionnaire, car le lecteur qui voudra bien s’y reporter constatera qu’aucune question n’y est formulée de manière non raciste. L’opinion non raciste (par exemple *“il y a des Juifs que je trouve sympathiques, d’autres non”*) ne peut donc s’y exprimer que sous la forme d’un démarquage à l’égard d’énoncés racistes, ce qui mène en droite ligne vers trois caractéristiques habituelles de l’énoncé raciste : la généralisation, l’exagération et la dénégation.

LA FORMULATION ET LES OPINIONS INDUITES

Il n’y a plus aujourd’hui que les instituts de sondage pour ignorer ce vieil adage scientifique, selon lequel *“observer, c’est transformer”*. L’enquête de la CNCDH, avalisée, rappelons-le, par le gouvernement, ne cesse de suggérer des rapprochements, de construire du réel avec de l’imaginaire et, qu’elle le veuille ou non, de consolider ce qu’elle prétend combattre, selon un procédé qui n’est pas sans rappeler les procès en sorcellerie d’autrefois, quand l’accusateur fabriqua l’opinion pour se donner des raisons de la combattre⁽¹⁰⁾.

Il ne s’agit pas de faire comme si n’existaient pas tous les préjugés véhiculés par la CNCDH, sous le prétexte d’en mesurer la portée. Il s’agit de constater que sa démarche est politicienne et, comme telle, suspecte de mauvaise foi : au nom de quel principe scientifique doit-elle reprendre dans ses items des clichés électoralistes tels que *“la France ne peut accueillir toute la misère du monde”* ou *“il y a des races inférieures à*

10)- *“Recueillies dans la tradition populaire et dans le délire de quelques-uns, ces croyances étaient cataloguées et décrites avec soin par de doctes religieux, elles passaient par les prédicateurs et retournaient au peuple authentifiées, certifiées ; et ainsi elles se répandaient encore davantage. Une perverse et douloureuse circularité”*, Leonardo Sciascia, *La sorcière et le capitaine*, Fayard, 1987, p. 70.

d'autres – et alors, pourquoi censurer quelques autres tristement célèbres déclarations d'hommes d'État sur les "odeurs" qui émanent des immigrés, sur le "seuil de tolérance", sur l'extrême droite qui apporte de mauvaises réponses à de "bonnes questions", ou sur les nécessaires "chartes" pour les refouler chez eux, clichés qui, du point de vue raciste où le sondage entend se placer de l'intérieur, auraient pu faire l'objet de questions tout aussi opportunes ? Et pourquoi enfin, dans son "commentaire", le SIG cherche-t-il aussi pesamment à promouvoir l'inversion, aussi grossière qu'obsolete, qui consiste à faire de l'étranger la source du racisme – à tel point que certaines questions suggèrent qu'il est coupable des préjugés à son endroit (ses comportements "*peuvent parfois justifier*" le racisme ; il vient en France "*uniquement pour profiter de la protection sociale*" : respectivement 78 % et 71 % des réponses) ?

Remarquons encore, en lisant l'ensemble, que là où chaque habitant de ce pays est victime de quelques préjugés (certes inexcusables mais que le sociologue cherchera à bien cerner), c'est ici le catalogue complet du bêtisier raciste que le sondage de la CNCDH donne en pâture, insinuant par exemple ceci : au cas où vous n'y auriez pas pensé, est-ce que c'est grave de "*refuser de louer un logement à un étranger non européen*" ? – ou comment insidieusement, au fil des ans, la catégorie "étranger non européen" glisse d'une xénophobie officielle à un racisme avéré. Et notons enfin qu'on est à la limite de l'incitation à commettre des infractions punies par la loi car, dans cette perspective statistique, n'importe qui peut se prévaloir des résultats du sondage pour estimer que tel ou tel acte répréhensible n'est pas "grave".

DES FRANÇAIS VERSATILES OU UN PROCÉDÉ PEU FIABLE ?

Voici ce qu'on nous répondrait certainement : "Vous êtes de mauvaise foi ou victimes d'un malentendu. Ce n'est pas moi, le sondeur, qui pense

ainsi, c'est peut-être le sondé, et donc il importe de le savoir". L'argument mérite examen : c'est, derrière la parole donnée aux idées, toute la question épistémologique et morale de la prise en compte du caractère normatif de l'enquête qui est posée. Plusieurs niveaux de réponse sont possibles (on reviendra en conclusion sur l'utilité contestable d'une mesure d'un phénomène subjectif).

D'abord, avec ce procédé, en fait on ne sait rien. Il suffit d'un mot en plus ou en un moins, d'une intonation de l'enquêteur pour que l'enquêté anticipe différemment la réponse qu'il jugera convenable. C'est d'ailleurs ce qui explique le résultat non pas rassurant, mais aberrant, des 81 % de Français qui trouveraient "grave" la discrimination à l'embauche, selon le procédé classique de la dénégation déjà évoqué. Un fait divers, un événement international peuvent aussi tout changer. D'ailleurs, un contre-sondage commandité par l'hebdomadaire *Marianne* a donné des résultats parfois très différents à des questions analogues, et notamment à la question phare : les 29 % de "pas racistes du tout" de la CNCDH y deviennent 48 %⁽¹¹⁾ ! Et ce sont ces résultats que, chaque année, l'on examine docilement, pour un ou deux points en plus ou en moins. Il ne s'agit pas ici de prêcher, comme l'a fait Nonna Mayer, pour une analyse plus fine des réponses, mais de constater que les raisonnements qui se répandent dans le public reposent sur une imposture.

Ensuite et surtout, dans la manipulation du thème de la "race", catégorie qui relève entièrement de l'imaginaire, où et sur quels critères s'arrête-t-on dans la reproduction d'énoncés qui choquent la conscience (c'est un euphémisme) ? Car il n'est pas de quête innocente du savoir. Dans les années soixante-dix, on a souvent reproché aux femmes d'envahir le marché du travail au détri-

11) - "Les Français et le racisme", *Marianne*, 23 mai 2000.

ment des hommes. Alors pourquoi ne pas demander s'il n'y a pas "trop de femmes en France" ? Ou "trop de jeunes" ? Maintenant, puisque 63 % des répondants pensent qu'il y a "trop d'Arabes", et 21 % "trop de Juifs", qu'est-ce qu'on en fait ? Pourquoi s'arrêter en si bon chemin et ne pas demander aussi si les solutions d'il y a soixante ans restent ou non d'actualité ? On est presque gêné de recourir à cette invalidation par l'extrême, tant on soupçonne qu'on s'adresse à des gens munis des meilleures intentions.

L'HOMOLOGATION DU RACISME

Ainsi travaillent nos sondeurs, qui distillent, suggèrent, rapprochent ou divisent les groupes et les idées, au gré d'une manipulation basée sur les allures de rigueur et de neutralité conférées par cette incroyable fascination qu'on crée dans le public dès qu'on aligne des chiffres. Ainsi, hélas, dans leur sillage, des militants, des chercheurs se désolent ou se réjouissent de pourcentages à la fois révoltants (quant à leur objet) et insignifiants (quant à leur exactitude), et pendant ce temps, c'est la notion même de "race" qui prospère à l'abri du sondage.

Encore une fois, la logique de ce sondage n'est pas scientifique, c'est celle de quelqu'un qui cherche à se faire élire ou à se vendre. À cet égard, il n'est pas anodin que la CNCDH ait fini par confier cette opération à un institut privé spécialisé dans de tels travaux. À l'abri d'une fiction de neutralité, les sondages dits d'opinion fabriquent de l'opinion autant que (très hypothéti-

*Dans le sillage des sondeurs,
des militants,
des chercheurs se désolent
ou se réjouissent
de pourcentages
à la fois révoltants
(quant à leur objet)
et insignifiants
(quant à leur exactitude),
et pendant ce temps,
c'est la notion même
de "race" qui prospère
à l'abri du sondage.*

quement) ils la reflètent. Et, par cette "circularité perverse" (vicieuse, aussi) dont parlait Leonardo Sciascia, c'est aussi une homologation du racisme qu'ils induisent en retour. Que le lecteur se reporte aux ouvrages "théoriques" de l'extrême droite tels que *La préférence nationale* (paru en 1985), et il verra que non seulement ils ont donné une consistance doctrinale aux préjugés qui servent de base au questionnaire de la

CNCDH, mais aussi que – plus grave encore – ils appuient toute leur argumentation sur ce constat qu'on leur sert maintenant chaque année sur un plateau : ce n'est pas nous qui pensons seuls ainsi, disent-ils, ce sont les Français. On leur donne là un formidable outil de travail : rien n'y manque, sauf – comme l'a aussi remarqué SOS Racisme – le point de vue des victimes.

F'inissons cette critique en notant une anomalie, elle aussi héritée du pronostic électoral : celle qui consiste à mélanger des registres d'interrogation discursifs et normatifs (par exemple, respectivement : "est-ce que vous pensez que M. Untel va gagner", "est-ce que vous souhaitez qu'il gagne" ?) Ce mélange, ce biais sont fréquents dans notre logique quotidienne et, comme sources de malentendus dans nos dialogues, ils fournissent matière à échange. La démarche scientifique, par contre, ne peut pas s'autoriser de telles oscillations, au risque de provoquer, chez l'enquêté comme chez l'usager, une perte supplémentaire de repères. L'enquête de la CNCDH concentre à cet égard tous les défauts du sondage dit "d'opinion" : elle s'adresse tour à tour aux personnes

interrogées, sans prévenir et par alternance, comme à des ministres (leur demandant des solutions), des philosophes (sollicitant leur intelligence du diagnostic et du remède) ou des inculpés (“allez, avouez-le que t’es raciste !”)¹². S’additionnant à la confusion, dénoncée plus haut, liée au choix discriminatoire des enquêtés et des agents d’enquête, cette cacophonie achève de disqualifier la composition d’ensemble.

AUTOCRITIQUE OU ABERRATION ?

Voici un exemple d’aberrations dues au mélange des registres : au titre d’une synthèse sur la “*perception du racisme*”, nous apprenons successivement que 92 % des enquêtés voient le racisme comme une chose “*répandue*” en France, que pour 77 % des mêmes, les Maghrébins en sont “*les principales victimes*” (contre seulement 28 % quant aux Tsiganes, ce qui ne laisse pas de surprendre), que pour 61 % il y a “*trop de personnes étrangères*” en France, que 10 % seulement pensent que, dans l’avenir, les différents groupes qui composent la société française – ici, le rédacteur a remplacé les “*Arabes*” par des “*Maghrébins*”, les “*Noirs*” par des “*Africains*”, et les “*Juifs*” par trois petits points... – “*vivront ensemble en bonne entente*”, que 69 % se disent racistes, que pour 50 %, être raciste, c’est “*être intolérant, refuser la différence*”.

Respirons ici un instant avant de continuer : nous aurions donc une population dont une proportion importante se définit comme “intolé-

***Demander à quelqu’un
qui se dit “raciste”
de définir les moyens
“utiles” de lutter
contre le racisme,
lui demander si les
“associations anti-racistes”
remplissent bien leur rôle,
c’est comme demander
à un membre
du Front national d’adhérer
au Mrap ou à la Licra.***

rante”. Mais que peut signifier une telle auto-qualification dépréciative ? Et que peuvent bien désigner, pour les interviewés, des expressions comme “*être intolérant, refuser la différence*” (ou, plus loin, “*être fermé, manquer d’intelligence*”, “*avoir peur*”) – expressions que, dans le cadre de cette question dite “*ouverte*”, ils n’ont pas forcément employées¹³ ? C’est absurde et incohérent (même si nous croyons possible, par ailleurs, qu’une majorité de Français per-

çoive le racisme comme un sentiment si flou et si peu porteur de conséquences qu’ils peuvent se l’autoriser). Ici, l’artefact est rendu visible par la manœuvre du sondeur, qui classe les réponses “*spontanées*” dans ses propres catégories, et nous sommes devant un cas exemplaire de fabrication de ce que l’on nomme “l’opinion publique”.

Mais le plus absurde vient quand on demande ensuite aux mêmes sondés quelle est leur doctrine politique en matière d’“*intégration*”, puis de “*lutte contre le racisme*” (entrecoupées de questions destinées à montrer que les “immigrés” n’y mettent pas beaucoup de leur, contrairement à nous, “Français”). Demander à quelqu’un qui se dit “raciste” – soit, répétons-le, 69 % de l’échantillon – de définir les moyens “utiles” de lutter contre le racisme, lui demander si les “associations anti-racistes” remplissent bien leur

12)- Et le sondeur s’enorgueillit, sans voir le paradoxe, d’avoir introduit cette année un petit piège, d’où il ressort que 30 % des sondés se censurent quand il est question de parler des immigrés.

13)- La question est : “*Qu’est-ce que c’est selon vous être raciste ?*” (*sic*). C’est le sondeur qui décode et agrège les réponses dans des items par lui choisis. Les réponses désignant le passage à l’acte sont évidemment minoritaires.

rôle, c'est comme demander à un membre du Front national d'adhérer au Mrap (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) ou à la Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) – associations par ailleurs membres de la CNCDH et qui ne trouvent rien à redire à cette enquête.

PEUT-ON MESURER LE RACISME SANS LE BANALISER ?

Il est étrange que les sondages seuls échappent, sous le motif qu'ils contribueraient au savoir, aux lois en vigueur, qui interdisent toute incitation à la haine ou à la discrimination – le chef de l'extrême droite a d'ailleurs applaudi aux derniers résultats. Les écrits révisionnistes et racistes de toute sorte ne commencent-ils pas, eux-mêmes, par une traditionnelle invocation de la vérité ? Faut-il enfin que ce soit une institution de défense des droits de l'homme qui propage l'idée des races "inférieures" – formulation doublement impardonnable puisque la notion d'infériorité est consubstantielle à celle de "race"⁽¹⁴⁾ ?

Reste cette préoccupation, que la CNCDH partage avec tous les démocrates : comment prendre la mesure du racisme, comment comparer le phénomène d'une année à l'autre, d'une population, d'un pays à l'autre, etc. ? Et avec quelles catégories permettant d'éviter le processus de réification de "groupes" plus ou moins imaginaires, auxquels on donnerait cette sorte de consistance sociale que semble toujours conférer une vérification statistique⁽¹⁵⁾ ? Doit-on se priver d'un instrument de connaissance

14)- Cf. Véronique de Rudder, "Les 'races' sont inégales ou ne sont pas", in *Pluriel recherches - Vocabulaire historique et critique des relations interethniques*, cahier n° 4, 1996.

15)- Nous n'avons pas, faute de place, évoqué cette notion de "groupes" ; mais, au vu des agrégats composés par ce sondage, on ne peut que s'interroger sur les intentions (ou les compétences intellectuelles) des gens qui s'autorisent à qualifier les "Noirs", ou les "Juifs", ou les "Asiatiques" de "groupes". Les femmes, quant à elles, constituent-elles un "groupe" ? Et les homosexuels ?

et, si non, pourquoi refuser d'y faire entrer une dimension subjective, puisque le racisme, même s'il s'inscrit dans d'autres registres (pratiques idéologiques, politiques, structurelles), relève aussi d'une subjectivité ? Des discussions très vives ont eu lieu dans la communauté scientifique sur de semblables sujets, notamment parmi les démographes à propos de la notion de "Français de souche".

On conclura cette critique en suggérant que le débat porte sur le pourquoi avant de porter sur le comment. Ce débat dépasse d'ailleurs le sondage incriminé : il vise le rapport de la connaissance qui se veut "objective", au sens commun, lequel donne par habitude, sans conteste ni l'ombre d'un doute, un label scientifique à toute démarche qui a les chiffres pour support, la démarche du "n % des Français font, ou pensent ceci ou cela". C'est comme si cela allait de soi. Or cela n'est pas vrai, car vouloir quantifier des faits sociaux, spécialement quand il s'agit de représentations de soi et de l'Autre, c'est entretenir l'idée (dangereuse et, dans le cas précis, franchement eugéniste) que la pensée humaine – "l'opinion" des sondages – est réductible à un algorithme. C'est, au nom de la comparabilité, ramener des conjonctures originales à une aune commune. Et c'est, dans une logique de mimétisme devant le marketing, laisser accroire que les faits sociaux dotés de profondeur (ou de pesanteur) historique sont aussi volatils, lunatiques et imprévisibles que les événements climatiques ou les engouements passagers. À quoi bon tant d'argent et de raffinements techniques pour entériner les stéréotypes et, *in fine*, conforter les racistes dans leurs convictions ?

UN SONDAGE À USAGE DES PLUS CONTESTABLES

Quel bénéfice est attendu par les commanditaires de la publication de pourcentages

contestables à tous égards ? On ne peut, ici encore moins qu'ailleurs, dissocier une étude de l'usage qui en est (ou peut, ou doit en être) fait. Ce sondage est réalisé sous la dépendance de gouvernements qui, quel que soit leur affichage politique, mènent depuis longtemps une politique de suspicion systématique à l'égard des "immigrés" ou vus comme tels (avec des thèmes tels que les clandestins, le péril islamiste, la dissidence communautariste, la délinquance des banlieues). Du coup, il semble entériner l'idée d'un racisme non démenti, qu'il faut incorporer dans les stratégies électorales et donc dans la concurrence politique : dans cette optique, il en va des racistes comme des chasseurs ou de tout autre lobby, c'est un ensemble d'opinions qui compte et qui se compte. Un résultat "alarmant" comme celui de cette année ne présage rien de bon quant à la sérénité des campagnes électorales à venir lorsque, inévitablement, le thème de l'immigration sera agité.

Parallèlement aux dangers de ce sondage, certains silences du rapport de la CNCDH accroissent le malaise – et déjà en 1993 et 1994, plusieurs associations avaient quitté la Commission à cause de sa mollesse face aux atteintes portées aux droits de l'homme dans notre pays⁽¹⁶⁾. Cette institution œuvrerait sans doute plus utilement à la défense de ces droits en examinant le degré de tolérance de la société civile à certaines "petites phrases" lancées, tous bords confondus, par certains politiciens comme autant de ballons d'essai. Et elle apporterait des enseignements plus essentiels si elle

s'intéressait de plus près aux inqualifiables comportements de nombreuses administrations à l'égard des réfugiés mis en zone d'attente, des immigrés dans les Dom-Tom, et plus généralement des étrangers ou vus comme tels, "sauvageons", "profiteurs" et autres⁽¹⁷⁾. Car c'est cela qui, en interaction avec des questionnaires douteux, construit la banalité de la vision raciste. La pseudo-photographie annuelle de la CNCDH n'est qu'une somme de mauvais clichés, qui n'ouvrent de bonnes pistes ni pour la réflexion, ni pour l'action.

Il serait opportun que, conformément à sa vocation, la CNCDH s'engage davantage dans la voie d'une analyse en profondeur du racisme, comme sentiment (ou opinion, ou idéologie) bien sûr, mais aussi comme ensemble de pratiques concrètes (individuelles, collectives, institutionnelles même). Et qu'elle renonce à son simulacre d'étude annuelle. ★

16)- Cf. A. Morice, "Vérités et ambiguïtés - À propos des deux derniers rapports de la CNCDH", *Plein Droit - La revue du Gisti*, n° 28, septembre 1995.

17)- Sur toutes ces questions, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (Ecri) juge très sévèrement la politique française. Cf. Ecri, *Second rapport sur la France adopté le 10 décembre 1999*, Strasbourg, juin 2000.



Dossier *Connaître et combattre les discriminations*, n° 1219, mai-juin 1999

Dossier *Le racisme à l'œuvre*, n° 1211, janvier-février 1998